



Retour d'un congé parental

Par **sofmadi**, le **16/02/2011** à **12:17**

Bonjour,

je suis restée en congé parental pendant 3ans pour un retour qui était prévu le 11/02/11(pour l'instant en arret maladie);

je travaille chez grand optical ou j'occupait le poste de responsable adjoint au laboratoire sachant qu'il y a un en vente et un au labo;

j'ai été embauché en 94 en tant qu'apprentie technicienne (labo) puis en contrat cdi toujours en tant que technicienne ce qui est spécifié sur ma fiche de paie puis en 2001 j'ai été promu adjoint labo (ils ne m'ont jamais donné mon avenant et ne veulent pas me faire une copie)(il est spécifié sur ma fiche de paie d'adjoint labo qualifié);

je suis rentrée en contact avec eux début décembre pour mon retour et là, ils m'ont annoncé que mon poste avait été supprimé(car des machines ont été enlevé donc besoin de moins d'effectifs donc pas besoin de responsable labo);

ils m'ont proposé de revenir au magasin et de travailler sur le pole vente en binome avec l'adjoint vente(donc faire du management vente, de la formation vente et du suivi objectifs sur l'equipe vente) se qui n'est pas ma qualification, donc je serai en retrait donc ce qui équivaut à une retrogradation;

j'ai eu au téléphone 2 fois le directeur puis 1 fois le responsable de secteur et enfin 2 fois le service recrutement qui me disent tous la meme chose à savoir que je n'ai pas le choix que de retourner au magasin ;

j'ai toujours fait que du labo avec une équipe de 5 à 6 personnes au labo;

j'ai déjà envoyé 2 courriers avec accusé de reception mais sans réponse !
pouvez-vous m'aider ?
quel recours puis-je avoir?

merci par avance
cordialement
sophia